

Port-au-Prince, le 11 Février 2021

Reçu le 11 Février 2021  
Au secrétariat de la SDPA  
à : 11:08 AM

Monsieur Paul Ménard JEAN-LOUIS  
Commissaire divisionnaire  
Directeur Départemental Ouest (DDO)  
En ses bureaux. -

Objet : Notification de la marche pacifique du dimanche 14 Février 2021



*Monsieur le Directeur départemental,*

Plusieurs organisations de droits humains et de la société civile, ainsi que des personnalités, ont l'avantage de vous notifier, selon le vœu de l'article 31.2 de la Constitution haïtienne, l'organisation d'une marche pacifique, le **dimanche 14 février, entre 11h et 15h00**.

Cette activité démarrera de la *Place de la Constitution* (**point de rassemblement 1**), et du carrefour de l'Aéroport (**point de rassemblement 2**). Elle suivra le parcours ci-dessous :

1. Rue Capois
2. Avenue John Brown
3. Avenue Martin Luther King (Nazon)
4. Carrefour de l'Aéroport
5. Delmas
6. Delmas 60
7. Bourdon (Pétion-Ville / Panaméricaine)
8. Rue Clervaux
9. Rue Darguin
10. Rue Rebecca
11. Rue Lambert
12. Juvenat (Message à BINUH)
13. Place Canapé-Vert (fin)

Salutations distinguées.

Gédéon JEAN, Avocat  
003-928-399-1

Edouard PAULTRE  
003-066-207-4

Contacts: (509) 37 95 65 97/37 82 28 97